

La lettre du Maire

www.mairie-lanton.fr / FEVRIER 2016



3 questions à

«En 2016,
nous ferons
encore mieux»

Marie LARRUE
Maire de Lanton



Vous avez souligné lors de vos vœux le contexte économique difficile. Quelles sont vos contraintes budgétaires et vos priorités pour 2016 ?

En effet, nous allons devoir faire face à une nouvelle baisse des dotations de plus de 121 000 €. Notre solution tient en une formule : «*gestion rigoureuse*». Nous avons doré et déjà réduit les dépenses de fonctionnement de 3,4% en 2015. Nous ferons encore mieux en 2016 en renégociant nos contrats, en faisant appel de manière pondérée aux emprunts ou en nous séparant des biens communaux les plus vétustes. Nous ferons tout notre possible pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les foyers les plus fragiles.

Quels seront les grands chantiers de 2016 ?

Ils sont nombreux ! Nous voulons tout d'abord approuver notre PLU. Ce document fondateur pour l'avenir de Lanton devrait entrer en application en mars 2017.

Autre chantier majeur : la mise en sécurité de nos

routes. Cette préoccupation omniprésente ressort dans chaque débat. L'aménagement de la RD3 concrétisera en partie cet engagement. La valorisation et l'optimisation des bâtiments municipaux seront aussi à l'ordre du jour, avec en ligne de mire leur mise aux normes accessibilité. Enfin, nous programmons le désenvasement du port de Fontaine-veille et une réhabilitation en profondeur du port de Cassy. Par ailleurs, des études seront lancées pour l'extension du cimetière communal et la construction de nouveaux ateliers municipaux. Notre objectif est clair : rester au plus près des besoins des Lantonnais.

A plus long terme, quelles sont vos ambitions pour Lanton ?

Je tiens beaucoup à la construction d'une maison des associations et de la jeunesse : un projet essentiel pour le dynamisme de la commune. Cette promesse de campagne devrait se concrétiser en 2017. La concertation avec la population concernée est en cours...

L'autre objectif, et il est ambitieux, c'est la revitalisation des centres bourgs par l'implantation de nouveaux commerces. Il faut bien comprendre qu'un tissu économique dense est une chance de créer des emplois, surtout pour nos jeunes. S'il faut nous défaire de propriétés communales que nous n'avons pas les moyens de restaurer, nous le ferons. La maison située au carrefour de Cassy, par exemple, pourrait trouver un acquéreur avec un projet intéressant pour l'activité commerciale du quartier. Nous envisageons toutes les solutions sérieuses, car, dans le contexte économique actuel, l'immobilisme est coupable !

2016, c'est aussi

Des adjoints engagés pour des projets qui leur tiennent à cœur :



«Le dragage du port de Fontaine Vieille va enfin être lancé. Le Siba nous épaula pour la réalisation de ce chantier très attendu par les Lantonnois. Les perrés du port de Cassis devraient aussi être restaurés.»

Daniel Balan, 3^{ème} Adjoint



«Avec la crèche, nous ouvrons le vaste chantier de la remise aux normes des bâtiments : les travaux de réhabilitation de l'Oyat seront lancés pour l'été 2017, juste après l'étude nécessaire.»

Nathalie Joly, 4^{ème} Adjointe



«Nous allons revoir tous les réseaux informatiques de l'école maternelle. En primaire, les études ont démarré pour la réfection de la cour de récréation. Ces travaux sont devenus impératifs pour le confort et la sécurité des enfants. Rien n'avait été fait depuis 15 ans !»

Vanessa Cazentre-Fillastre, 6^{ème} Adjointe



EN AVANT LA CULTURE !

La Ville s'apprête à lancer le festival Destock'Art (du 30 avril au 1^{er} mai 2016, 65 artistes et artisans d'art sont attendus à la salle multisport de Cassy).

Elle étudie déjà d'autres projets comme l'installation de cabanes à livre, la création d'un café littéraire ou d'un salon de l'artisanat. Faire vivre notre commune toute l'année passe aussi par des projets audacieux et accessibles au plus grand nombre.

Un chiffre

135 000 €

C'est le montant des subventions obtenues par Lanton sur un total de 1 825 000 € d'aides reçues par le Canton. Une bonne nouvelle pour le développement du territoire, soutenu au Conseil Départemental par le binôme Jean-Guy Perrière et Marie Larrue.

ÉNERGIE : ENSEMBLE, ÉCONOMISONS-LA !

La Ville s'engage dans une démarche volontariste et propose d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public. Une période d'essai sera menée le 1^{er} mars 2016 sur l'ensemble des lotissements (à l'exception de 2 lotissements privés) entre 01h00 et 05h00 du matin. Dès le 1^{er} mai 2016, l'extinction de nuit sera généralisée sur la plupart des secteurs de la commune, conformément aux prescriptions du Grenelle de l'Environnement. Les économies réalisées ont été estimées à 50 000 € environ.

Clin d'œil

Vous avez certainement constaté la disparition des aribus. Pas de panique ! Le nouveau prestataire choisi par la mairie les remplacera dès la fin du mois de février. Les enfants : merci de patienter encore un peu...

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ : QUEL IMPACT SUR LANTON ?

Entre le schéma de mutualisation des services et les conséquences de la loi NOTRe (vers une fusion entre la COBAN et la COBAS à horizon 2025), le processus intercommunal s'accélère. De plus en plus de compétences seront transférées ou mutualisées, à commencer par l'économie et le tourisme en 2017. C'est pourquoi, en tant qu'élus, notre mission est de rester très attentifs à la préservation de l'intérêt de notre Ville et de ses habitants. Mettre en commun bien sûr, à condition que le dispositif aille dans le sens de la performance, des économies et du niveau de services proposés à nos concitoyens ! C'est l'engagement du Maire et celui de toute son équipe.



Une date

L'opération CAP 33 Hiver du **lundi 15 au vendredi 26 février 2016** (sports collectifs, jeux de raquette, tournois de badminton, futsal, théâtre...). Renseignement au 05 56 82 99 81 / par mail : associations@ville-lanton.fr ou sur www.ville-lanton.fr, rubrique CAP 33.